

« Dysfonctionnements graves à l'Élysée »

Co-rapporteur de la commission d'enquête du Sénat, présidée par Philippe Bas, le sénateur loirétain Jean-Pierre Sueur (PS) explique être animé par « le seul souci de voir la vérité éclater ».

Hier, le bureau du Sénat a décidé de saisir la Justice au vu des incohérences et des contradictions relevées dans les déclarations réunies par le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla.

Le parlementaire du Loiret souligne d'emblée le « grand sérieux » et la « totale transparence » qui marquent ces cinquante heures d'audition « intégralement télévisées et donc publiques ».

« Afin que cela ne se reproduise plus »

Le rôle de pareille commission d'enquête, qui a permis d'entendre sous serment Alexandre Benalla, Vincent Crase, Patrick Stzoda, Alexis Kohler et Lionel Lavergne, étant de « chercher la vérité, d'établir les dysfonctionnements graves et nombreux dans cette affaire Benalla et de faire des recommandations afin que cela ne se reproduise plus ».



CO-RAPPORTEUR. Le 19 septembre, Alexandre Benalla prête serment en présence de Jean-Pierre Sueur (à droite). PHOTO AFP

À une très large majorité, les 26 membres du bureau du Sénat ont donc décidé de porter l'affaire en justice. « Nous ne sommes pas un tribunal ; la justice fera son travail », ajoute le parlementaire loirétain.

« Or, aujourd'hui, certains nous font un procès politique », s'insurge Jean-Pierre Sueur qui « ressent comme une insulte le fait de m'entendre reprocher d'avoir des objectifs politiques. Seule la recherche de la vérité m'importe. D'ailleurs, ni l'Élysée ni le

gouvernement n'a contredit la moindre affirmation contenue dans notre rapport ».

Droit dans ses bottes

Et, droit dans ses bottes, Jean-Pierre Sueur enfonce le clou : « Ce n'est pas la faute du Sénat si M. Benalla s'est rendu coupable des actes graves qu'il a commis. Ce n'est pas la faute du Sénat si des dysfonctionnements graves ont eu lieu à l'Élysée. Et ce n'est pas la faute du Sénat si des personnes ont dissimulé la vérité

après avoir prêté serment ».

Le torchon brûlé

Dans ces conditions, le parlementaire loirétain se dit « très étonné » que le Premier ministre, Édouard Philippe, boude, hier, la séance des questions au gouvernement devant le Sénat. De la même manière, il ne comprend pas que Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale (LREM) décide de boycotter, ce vendredi, une conférence commune prévue à Lille en compagnie de Gérard Larcher, président du Sénat.

Jean-Pierre Sueur ironise : « S'il y a quelqu'un qui devrait défendre l'indépendance du Parlement, c'est bien le président de l'Assemblée nationale ». Et d'ajouter que « les pays qui n'exercent pas de tels contrôles ne sont pas de vraies démocraties. Nous avons œuvré dans une totale indépendance. Ceux qui avaient espéré que le bureau du Sénat désavouerait notre commission en sont pour leurs frais. Et des mesures de rétorsion constitueraient un mauvais procès ».

Philippe Ramond

philippe.ramond@centrefrance.com